

Rapport de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales

Élection 2020 des membres du Comité Directeur et des représentants FFTA du CRTAO

(Version 2.1 du 16 novembre 2020)

Ce rapport est rédigé et validé par la Commission Électorale désignée pour contrôler le bon déroulement des élections du CRTAO 2020, première élection basée sur une plateforme électronique BELENIOS sur la période du **7 novembre 10h00** au **14 novembre 2020 à 12h00**.

1 - Synthèse des Résultats

La Commission Électorale valide l'ensemble des résultats.

Il y a eu **403** bulletins valablement exprimés dans l'urne sur les 510 possibles soit un taux de participation de **79%**.

Sur les **129** clubs d'Occitanie, **99** se sont exprimés totalement (86) ou partiellement (13) soit **76,8%** de participation.

➔ Liste des candidats élus au Comité Directeur d'Occitanie :

Mme RACINAIS Jackie	403-4 = 399 voix
M. DESPLATS Frédéric	403-6 = 397 voix
Mme BELLET Annick	403-8 = 395 voix
M. HENNER Michel (médecin)	403-8 = 395 voix
M. TERPAND Michel	403-13 = 390 voix
M. MICHELUTTI Philippe	403-16 = 387 voix
M. LELOIR Lionel	403-17 = 386 voix
Mme LASSUS Chantal	403-18 = 385 voix
Mme VEYRAC Marion	403-22 = 381 voix
M. BROUCKE Thierry	403-23 = 380 voix
M. DOS SANTOS Abel	403-25 = 378 voix
M. LEDRAPPIER Guy	403-30 = 373 voix
M. ALLASIO Lionel	403-43 = 360 voix
M. PERUZZETTO Pierre	403-43 = 360 voix
Mme DROUI Thérèse	403-49 = 354 voix
M. PASCAL Michel	403-53 = 350 voix
M. DEJEAN Maurice	403-55 = 348 voix
M. BERTHELOT Xavier	403-56 = 347 voix
Mme FOURMAUD Anne	403-56 = 347 voix
Mme GALLET Gisèle	403-58 = 345 voix
M. CABREIRA Armando	403-59 = 344 voix
M. DENHEZ Vincent	403-61 = 342 voix
M. BERAIL Pierre	403-67 = 336 voix
Mme DESPEYROUX Lan	403-67 = 336 voix
M. BARASCUD Bernard	403-79 = 324 voix
M. RAMI Didier	403-83 = 320 voix
Mme GALLET Claudie	403-84 = 319 voix

Candidat non élu :

M. DUPIN Alain 403-86 = 317 voix

➔ Liste des 10 représentants régionaux élus d'Occitanie pour voter à l'Assemblée Générale FFTA :

Mme RACINAIS Jackie	403-13 = 390 voix
M. TERPAND Michel	403-18 = 385 voix
M. MICHELUTTI Philippe	403-38 = 365 voix
M. ALLASIO Lionel	403-51 = 352 voix
M. LEDRAPPIER Guy	403-59 = 344 voix
M. RAVIDAT Frédéric	403-59 = 344 voix
M. GRILLAT Olivier	403-76 = 327 voix
M. BARASCUD Bernard	403-79 = 324 voix
M. DENHEZ Vincent	403-80 = 323 voix
Mme GALLET Gisèle	403-80 = 323 voix

Représentant suppléant :

M. RAMI Didier	403-87 = 316 voix
----------------	-------------------

2 – Composition de la Commission Électorale (C.E.)

La Commission Électorale est composée de 5 membres validés par la réunion du Comité Directeur du 3 novembre 2020 :

Gilles BEAUBRAS (Président de cette commission, président du club de Lunel, expérience dans plusieurs élections électroniques dans le monde professionnel),

Claude CANGELOSI (membre du CD31, entraîneur à Balma, consultant en Sécurité Informatique)

Lionel GAIGNEC (archer club Le Cres, informaticien de métier),

Jean-Luc MISSET (Président CD30, arbitre, entraîneur, retraité Marine Nationale)

Jean-Christophe PELLEGRINATO (Secrétaire CD30, membre bureau Arc Club Nîmes, chimiste).

3 – Plateforme informatique de vote

La plateforme BELENIOS choisie est libre et gratuite. Il s'agit d'une plateforme développée par un groupe de chercheurs français (CNRS et INRIA). Elle est opérationnelle "en l'état" avec ses propres contraintes de disponibilité.

La CNIL a émis ses dernières recommandations sur l'organisation d'élections électroniques au journal officiel du 21 juin 2019. Elles définissent 3 niveaux de sécurité suivant l'enjeu du scrutin, et les objectifs de sécurité à réaliser pour chaque niveau. La CNIL a également mis en ligne une fiche pratique qui propose une grille d'analyse permettant d'évaluer le niveau de sécurité requis, ainsi que des moyens concrets pour réaliser les objectifs de sécurité des recommandations.

L'organisation de cette élection électronique s'est faite dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Des répétitions générales ont été réalisées (autorités de déchiffrement, générateur de codes de vote, simulation et tests de vote, lisibilité de la documentation et des messages et bulletins envoyés, qualification opérationnelle et de performance, ...etc...) au cours du mois précédant l'élection CRTAO par les informaticiens gestionnaires de la plateforme BELENIOS et du site web CRTAO : Frédéric DESPLATS et Pierre PERUZZETTO.

4 – Méthode de travail, de contrôle et d'assistance aux votants

La méthode de travail, de contrôle et d'assistance aux votants est la suivante :

- Un site web du CRTAO largement documenté sur les principes et le processus du vote électronique, sur les candidats et sur la communication au cours de la période de vote.
- Plusieurs réunions internes (visioconférence Teams) de travail collaboratif entre la C.E. et les gestionnaires BELENIOS.
- Échanges des clés privées entre les 7 garants (5 membres de la C.E. et 2 gestionnaires BELENIOS) et sauvegarde sécurisée des clés pour éviter un blocage lors du scellement (début du vote) et/ou de l'ouverture (fin du vote) de l'urne informatisée.
- Vérification des adresses emails des présidents de clubs et assimilés (cas spécifiques des clubs omnisports, ...) par l'envoi d'une newsletter.
- Vérification indépendante du nombre exact de clubs habilités à voter, du nombre de voix attribués à chaque club, des licences FFTA à jour pour tous les acteurs votants et candidats.
- Les gestionnaires BELENIO ont répondu à l'ensemble des sollicitations des clubs qui avaient des difficultés techniques pour voter.
- Plusieurs membres de la C.E ont contribué à aider ou relancer certains présidents de clubs sur les soucis rencontrés (adresse email, vote partiel, ...).
- Edition quotidienne de fichiers informatiques relatifs au suivi du bon déroulement des élections en effectuant régulièrement des enregistrements des bulletins de votes exprimés sur la plateforme BELENIOS.

4 – Conclusion

La Commission Électorale valide l'ensemble des résultats.

Nous avons constaté une plus forte participation que lors des élections en présentiel, même s'il reste des points à améliorer (recherche d'un compromis entre un bon niveau de confidentialité et une facilité d'accès pour les votants) pour les prochaines élections. Elles pourraient avoir lieu par vote électronique à nouveau et il sera proposé des solutions spécifiques, le cas échéant, pour pallier les soucis rencontrés par certains votants.

Nous félicitons les gestionnaires bénévoles de la plateforme BELENIOS qui ont mis en place l'outil informatique et les processus associés.

5 – Prochaine étape

Élections sur la même plateforme BELENIOS pour le vote du Bureau (président, secrétaire et trésorier) du Comité Directeur du CRTAO durant la période 17 au 19 novembre 2020.

La Commission Électorale a été reconduite ainsi que les deux gestionnaires responsables de la plateforme BELENIOS. Un rapport spécifique sera édité.

Le Président de la Commission Électorale.

Gilles BEAUBRAS

